

Note sur les déclarations des principaux sidérurgistes français relatives au plan Schuman (non datée)

Légende: En 1950, les principales entreprises sidérurgiques françaises font part de leurs réactions par rapport au projet de marché commun de l'acier dans le cadre du plan Schuman.

Source: Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Lausanne. Fonds AMG. 12/6/7.

Copyright: (c) Fondation Jean Monnet pour l'Europe

URL:

http://www.cvce.eu/obj/note_sur_les_declarations_des_principaux_siderurgistes_francais_relatives_au_plan_schuman_non_datee-fr-450b0b81-5d87-47af-b9d0-0455b836337b.html

Date de dernière mise à jour: 18/12/2013

Note sur les déclarations des principaux sidérurgistes français relatives au plan Schuman

SIDELOR (15% de la capacité de production française)

- M. HABOIN et M. ROGER MARTIN ont indiqué que si leur Société est à même de financer ses investissements avec des charges normales, elle n'a rien à redouter de l'établissement du marché commun.

KNUTANGE (6% de la capacité de production française)

- M. LATOURTE, Directeur Général, a également déclaré au Comité « que l'usine de Knutange est à même de faire face à la concurrence dans le cadre du marché commun si elle est libérée du handicap qui pèse sur elle du fait de ses charges financières, et si elle peut achever le financement de son programme de modernisation ».

ACIERIES de LONGWY (8% de la capacité de production française)

- M. RATY, Président des Acieries de Longwy, a fait un certain nombre de réserves sur les risques du Plan Schuman, mais il a affirmé que, mis à part le problème des charges financières, « il ne craint pas la concurrence du point de vue de la contexture des usines ».

Il a insisté plus particulièrement sur la situation très favorable des Hauts-Fourneaux de Saulnes et Hussigny, qui se trouve actuellement handicapée par l'existence d'ententes sur le marché français.

ACIERIES de POMPEY (3% de la capacité de production française)

- M. FOULD, Directeur Général des Acieries de Pompey, a fait un très long exposé au Comité sur les risques politiques du plan Schuman : il redoute de voir l'Europe dominée par l'Allemagne. Mais M. FOULD a achevé sa déclaration en disant que « sa Société, qui s'oriente de plus en plus vers la fabrication d'aciers spéciaux de qualité, sera avantagée par le plan Schuman ; en tant que sidérurgiste, il voit le plan Schuman avec sympathie ».

ACIERIES de ST-ETIENNE (0,6% de la capacité de production française)

- M. CHOLLAT, Président des Acieries de St-Etienne, a indiqué que sa Société est actuellement dans une mauvaise situation, indépendamment du Plan Schuman. Il a fait part au Comité de son désir de trouver une solution permettant le redressement de cette situation, et s'est notamment déclaré prêt à envisager une formule tendant à fusion avec les Acieries de St-Chamond, qui appartiennent à MARINE et HOMECOURT.

Or, jusqu'à ce qu'il soit question du plan Schuman, M. CHOLLAT, malgré les avances qui lui avaient été faites par MARINE-HOMECOURT, avait refusé de s'engager dans cette voie préconisée dès 1937 par la Commission de Modernisation.

Cie des FORGES de CHATILLON-COMMENTRY (5 % de la capacité de production française)

- M. Léon BUREAU, Directeur Général adjoint, a déclaré au Comité qu'il était très favorable au Plan Schuman, qu'il ne faisait qu'un reproche aux négociations, c'est d'avoir duré trop longtemps. Il considère que les usines d'Isbergues et de Neuves-Maisons sont bien placées dans le marché commun et trouveront même certains avantages qu'elles n'ont pas actuellement.

Il a indiqué à propos de l'usine de Montluçon, qui se trouve dès maintenant et indépendamment du plan Schuman dans une situation assez mauvaise, que sa Société est prête, si elle en a les moyens de financement, à mettre en œuvre son programme de redressement.

Sté METALLURGIQUE de NORMANDIE

- M. VALKENAER, Président de la Société, a indiqué au Comité de l'Acier qu'il considérait que si le problème des charges financières pouvait être réglé, cette Société devait être à même d'affronter la concurrence allemande et belge aussi bien dans les ports français que sur les marchés d'exportation, comme elle l'a d'ailleurs fait dans le passé.